

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 5

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Nouvel hôpital de Montreux/VD

Résultats

Le concours de projets était organisé par l'Association de l'hôpital de Montreux. Il était ouvert à tous les architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1987, aux architectes originaires du canton de Vaud établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois selon l'article premier de la Loi sur la profession d'architecte, ainsi qu'aux architectes établis hors du canton suivants : ARB Arbeitsgruppe K. Aellen, F. Bissiger, P. et T. Keller, architectes, Berne ; M.-C. Betrix et E. Consolascio, architectes, Zurich ; L. Snozzi, architecte, Locarno.

Cinquante-six projets ont été enregistrés. Trente-quatre projets ont été rendus dans les délais.

1^{er} prix Fr. 22 000.— (avec mandat de poursuivre les études) : Luigi Snozzi et Bruno Jenni, Locarno ; collaborateurs : Gustavo Groisman, Maurizio Vicedomini, Giuliano Mazzi, Claudio Buetti.

2^e prix Fr. 16 000.— : Peter Staub, Lausanne.

3^e prix Fr. 15 000.— : Hans Schaffner & Cie SA et Fritz Schlup - Architram SA, François Vuillomenet, Renens ; collaborateurs : Jean-Daniel Beuchat, Vicky Xyla.

4^e prix Fr. 12 000.— : Jean-Baptiste Ferrari, Lausanne ; collaborateurs : Olivier Aubaret, Florence Alder, Dominique Bettens, Christoph Birraux, Antoine Meier.

5^e prix Fr. 11 000.— : Suter + Suter SA, Lausanne ; collaborateurs : René Braune, André Reda.

6^e prix Fr. 10 000.— : Marie-Claude Béatrix et Eraldo Consolascio, Zurich ; collaborateurs : Willi Voney, André Kundig, Rolf Schutheiss.

7^e prix Fr. 9 000.— : P. Mestelan et B. Gachet, Lausanne ; collaborateurs : N. Baghdadi, de Kalbermatten, P. Gossin, F. Bianchetti, G. Meylan, C. Jan, C. Jeker.

8^e prix Fr. 5 000.— : Jansjoerg Zentner, bureau Bévilacqua, Urech, Zentner, Lausanne ; collaborateurs : A. Rossier-Lathion, T. Kund, E. Soutter.

Achat Fr. 3 000.— : Luca Merlini, Pully.

Jury : Eric Musy, président, architecte, Lausanne ; Andrea Roost, architecte, Berne ; Daniel Senn, architecte, Service de la santé publique et de la planification sanitaire, Lausanne ; Livio Vacchini, architecte, Locarno ; Patrick Vogel, architecte, Lausanne ; Jean-Pierre Muller, directeur, Hôpital de Montreux ; René Cavin, médecin-chef, Hôpital de Montreux ; François Jaccard, municipal, commune de Montreux ; Robert Rochat, président du Conseil d'administration, Hôpital de Montreux.

Gare de Montreux

La Commune de Montreux et la Compagnie du chemin de fer Montreux-Oberland Bernois ont ouvert un concours de projets pour - la réalisation d'un ensemble de constructions et aménagements comprenant un complexe de places de parc avec ses accès, un réseau piétonnier franchissant le domaine ferroviaire, ainsi que des bâtiments, installations et aménagements nécessaires au fonctionnement et à l'animation du tout,

- la création d'un nouveau paysage urbain de qualité en remodelant l'arrière du domaine ferroviaire, ses territoires alentours, le tout en maintenant le bâtiment de la gare CFF existant.

Le concours était ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant le 30 juin 1986 et aux architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat. Les concurrents étaient libres de faire appel à un spécialiste de circulation, de garages-parc ou de génie civil.

Quarante-quatre inscriptions ont été enregistrées. Vingt projets ont été rendus dans les délais. Deux projets ont dû être retirés. Le jury a décidé de retirer deux projets du jugement et d'exclure cinq projets de la distribution des prix. Résultats :

1^{er} prix Fr. 20 000.— (avec mandat de poursuivre les études en vue d'une réalisation) : José-Louis Truan, Lausanne ; collaborateurs : Suisélécra Lausanne (M. Berchten), Louis Cardinaux, ingénieur, Montreux.

2^e prix Fr. 15 000.— : Claude Paillard, Robert Bass, Zurich ; collaborateurs : Pavel Kasik, Urs Arnet ; Lehmann et Ass. SA, Zurich ; Heinz Schmid, ingénieur, bureau Zwicker et Schmid, Zurich.

3^e prix Fr. 8 000.— : Ulrich Doepper, Lausanne.

4^e prix Fr. 7 000.— : Groupe 3, Jacques Mottier, Konstantin Roduner, Montreux ; collaborateur : A. Genghi ; Bernoux et Cherbuin SA, ingénieurs-conseils ; Jean-Philippe Blanc, ingénieur, Montreux.

5^e prix Fr. 3 000.— : Frédéric Pfister et Pascal Pfister, Lausanne.

6^e prix Fr. 2 000.— : Jean-Yves Giovannoni, La Tour-de-Peilz ; collaborateurs : Franco Bianchi, Jean-Pierre Frei.

Achat Fr. 10 000.— : Gilles Bellmann, Clarens ; Jean A. Brugger, Atelier Brugger, Lausanne ; collaborateurs : V. Fillietaz, A. Joye, C. van Riel, J. Wirthner, Z. Assefy ; conseillers spécialistes : B. Chevallière, ingénieur de circulation, J. Barbier, urbaniste, D. Vignal, économiste, D. Willi, ingénieur.

Jury : F. Jaccard, municipal, directeur des Travaux et de l'Urbanisme, Montreux, président ; B. Matthey, suppléant de l'ingénieur en chef de la Division des travaux des CFF I, Lausanne ; F.-P. Vinday, architecte, chef du Service des bâtiments du MOB, Montreux ; Ph. Blanc, ingénieur, ingénieur en trafic SVI, Lausanne ; A. Delaloye, architecte, urbaniste, Martigny ; C. Lietz, architecte, urbaniste FUS, Renens ; J.-P. Ortis, urbaniste, architecte, Genève ; P. Pradervand, ingénieur communal, Montreux ; J.-D. Urech, urbaniste, architecte, Lausanne.

Expositions

Habitat & Jardin '88

20 au 28 février 1988

Palais de Beaulieu, Lausanne

Le comité d'organisation d'Habitat & Jardin '88 tenait, vendredi 11 décembre 1987, une conférence de presse destinée à la presse spécialisée. On y a évoqué les options de cette prochaine exposition et beaucoup parlé du nouveau domaine de recherches qui sera présenté : la domotique.

Domotique : ce néologisme désigne un concept d'habitat intégrant tous les automatismes en matière de communication, de sécurité, d'assistance aux usagers et de gestion des énergies. Reposant sur la vision futuriste d'une «société électronique», cette recherche s'oriente vers la création d'une maison intelligente. La gestion de l'habitat étant de plus en plus assimilée à la gestion d'une entreprise, la domotique se propose d'interconnecter des systèmes indépendants et de les relier les uns aux autres sur des réseaux internes et externes. Un premier pas a déjà été franchi avec la signature, entre IBM et le groupe Bouygues, d'un contrat portant sur le câblage des bâtiments dès



leur construction ; plus près de chez nous, le GPA, en collaboration avec Logitec, se prépare à l'entrée en force de l'informatique au sein du ménage.

Le public se forgera une idée plus complète des possibilités de cette recherche en visitant, dans l'enceinte d'Habitat & Jardin, le Pavillon de la domotique, du 20 au 28 février 1988 ; quant aux professionnels du bâtiment, ils pourront se retrouver pour une journée d'étude organisée le 25 février.

Signalons encore deux autres journées d'étude, qui se tiendront respectivement les 22 et 23 février prochain : la première consacrée à la formation professionnelle, qui portera sur l'apprentissage et lors de laquelle une bourse d'apprentissage sera offerte ; quant à la seconde, elle sera consacrée aux problèmes touchant à l'entretien des surfaces boisées.

Philippe Neyroud

La domotique : simple mode ou véritable révolution ?

«Domotique» : le terme est de plus en plus utilisé par les techniciens en bâtiment, les architectes, les ingénieurs civils,

les spécialistes en téléinformatique, les automaticiens, les installateurs en équipements domestiques. Synonyme de